

BASSIN DU LOING
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX

Lettre d'information du bassin du Loing

Un regard au Loing

Agir ensemble au service des rivières

Illustration : Ruisseau de la Cressonnière à Fontenay-Sur-Loing



**Le mot du Président
de L'EPAGE du
Bassin du Loing**

Chers riverains, chers élus du bassin du Loing.

Déjà un an depuis notre 1ère newsletter. C'est avec honneur et satisfaction que j'introduis cette 3e lettre d'information présentant l'avancement de notre étude hydraulique mais aussi des travaux conduits par l'EPAGE du Loing. Par ailleurs, les épisodes de sécheresses et de canicules estivaux de 2022 ne doivent pas nous porter à croire fausement que le risque d'inondation disparaîtrait de notre territoire, bien au contraire ! L'un et l'autre sont des incidences des bouleversements climatiques en cours. Aussi, je profite de cette tribune pour insister plus que jamais sur la nécessaire solidarité de bassin face aux risques climatiques : entre l'amont et l'aval, entre nos villes et nos campagnes... C'est la raison d'être même de notre établissement – l'EPAGE du Bassin du Loing. Bonne lecture !

Benoît DIGEON

Etude hydrologique et hydraulique 2021 - 2024 L'avancement

Le 21 juin, un Comité de Pilotage (COPI) à Montargis a été l'occasion pour le personnel de l'EPAGE et les bureaux d'études ISL ingénierie et SEPIA Conseils de présenter l'avancement de l'étude aux élus et partenaires de l'EPAGE (les intercommunalités membres, le Département du Loiret, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les représentants du monde agricole, Voies Navigables de France, les services de l'Etat). Durant ce COPI ont été présentées les différentes données collectées : données météorologiques et relevés pluviométriques, débits et hauteurs d'eau sur 34 stations réparties sur le Loing et ses affluents depuis les années 1980, retours d'expérience auprès des acteurs communaux, données topographiques et bathymétriques, avancement de la campagne topographique.

Une analyse fine de l'évolution de l'occupation des sols a également été réalisée, ainsi qu'une récupération de 457 repères de crue dont une majorité relative aux inondations de 2016. 268 communes du bassin ont été questionnées, 57 d'entre elles ont bénéficié d'ateliers sur site (cf. carte ci-contre et lettre d'Info n°2). A la suite de la présentation des premiers résultats, les membres du comité de pilotage ont demandé aux bureaux d'études d'affiner la sélection des bassins versants qui bénéficieront dans les tous prochains mois d'une modélisation.

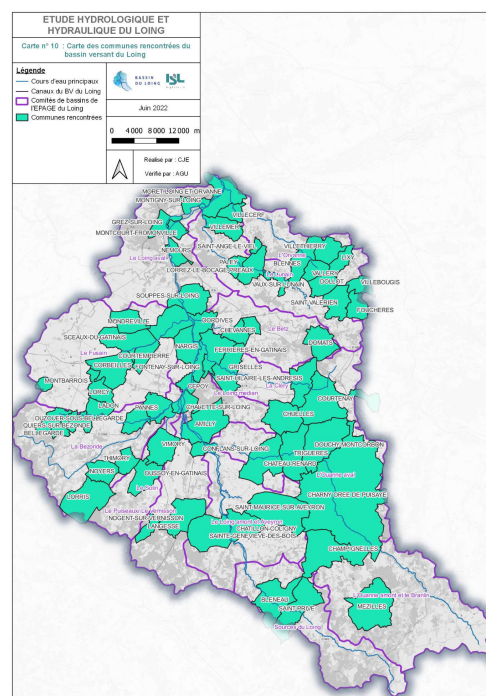


Figure 1 : carte des communes rencontrées. Source : ISL ingénierie, SEPIA Conseils

Les chiffres clés :

463

repères de crue recensés

25

ateliers organisés

68

communes rencontrées

102

réponses au questionnaire

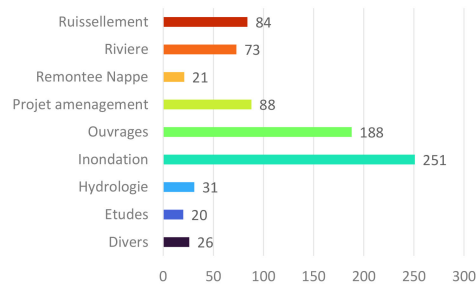


Figure 2 : Dénombrement des informations issues des rencontres communales. Source : ISL ingénierie, SEPIA Conseils

« Le vrai du faux du bassin du Loing »

Nouvelle rubrique !

Sur le territoire de l'EPAGE, des informations circulent en particulier à propos de la crue de 2016, plus ou moins justes. L'occasion pour nous d'inaugurer cette nouvelle rubrique, avec une réponse à l'affirmation suivante : « VNF gestionnaire de la retenue du Bourdon est responsable de l'accentuation de la crue du Loing ». Cette affirmation est fautive !

Le réservoir du Bourdon a été construit pour alimenter le canal de Briare.

Il peut, jusqu'à un certain niveau, stocker les eaux du Bourdon en crue. Mais lors de l'épisode de crue de 2016, le niveau maximum de retenue de l'ouvrage (14,75 m) a été dépassé avec une cote de 14,99 m le 1er juin 2016.

Ayant comme obligation le maintien d'une cote d'exploitation à 14,75 m pour éviter de trop charger l'ouvrage, les vannes ont été ouvertes progressivement pour débiter un maximum 7 m³/s dans le Bourdon, sous une surveillance ren-

forcée. Les vannes étant ouvertes complètement, l'ouvrage était en transparence hydraulique. En résumé, si le barrage ne pouvait plus jouer un rôle de retenue des eaux de crue du Bourdon (qui n'est pas sa fonction première) au plus fort de l'évènement sans mise en danger, la gestion de l'ouvrage par VNF n'a pas accentué la crue du Loing par rapport à une situation sans barrage.

Les différents zonages liés au risque inondation

PPR I, EIAP, AZI, etc... mais qu'est-ce que ça veut dire ?

La connaissance du risque inondation sur un bassin versant se caractérise en partie par la disponibilité de zonages inondations, c'est-à-dire d'enveloppes de zones inondées ou inondables pour un évènement donné historique ou probable. Sur le bassin versant du Loing, on retrouve :

Le zonage des Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI) : calculés pour une crue centennale ou plus forte si connue – les zonages PPRI concernent les espaces les plus à risque. Ils sont précis car visent à encadrer l'urbanisation en zone inondable. Notre bassin est partiellement couvert par des PPRI sur l'Ouanne dans le Loiret, sur le Loing amont dans le Loiret (approuvé en 2011), sur le Loing aval dans le Loiret (approuvé en 2022), sur l'Agglomération Montargoise et le Loing aval dans le Loiret (en cours de révision), sur la vallée du Loing en Seine et Marne (approuvé en 2006 et prochainement en révision).

Les Atlas des Zones Inondables, cartographies créées par les services de l'Etat (DDT) pour faciliter la connaissance et la prise en compte des risques d'inondations par les collectivités territoriales. Ils sont réalisés à partir de différentes sources d'information selon les secteurs (évènements historiques, études, topographie ou modélisation).

Les Zones d'Inondation Potentielles et Zones Inondées par Classes et Hauteurs d'eau (ZIP-ZICH) décrivent l'inondation potentielle d'un territoire et permettent d'aider les acteurs de la gestion de crise à se préparer, en amont, aux conséquences attendues d'une inonda-

tion. Ces cartographies sont établies sur les cours d'eau du réseau Vigicrues.

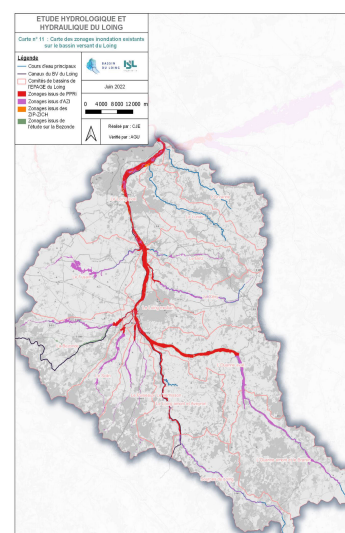


Figure 3 : Zonages inondation existants sur le bassin versant du Loing

Il existe par ailleurs les Enveloppes Approchées d'Inondations Potentielles (EAIP), enveloppes maximisantes de travail et peu précises utilisées pour la mise en œuvre de la Directive Européenne Inondation ; à l'inverse certaines enveloppes très précises mais locales ont été produites par des modèles hydrauliques pour différentes crues. L'ensemble de ces informations a été mobilisé pour la réalisation de la première phase de notre étude hydraulique.

Les repères de crue et leur renseignement dans une base nationale

Notre étude sur le risque d'inondation s'est appuyée entre autres sur des repères de crue recensés sur le site du Ministère de la Transition écologique¹ (environ 40% du total). Chaque repère de crue de cette base est associé à un emplacement, une commune, un cours d'eau et une date. La plupart des repères du bassin du Loing a été posé en 2016. Les derniers l'ont été à Châlette-sur-Loing, et d'autres installations vont se poursuivre sur les territoires de nombreuses collectivités du bassin du Loing (Communauté d'agglomération Montargoise Et Rives du Loing, Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, Communauté de communes des Quatre Vallées, Communauté de communes du Pays de Nemours, Communauté de communes du Gâtinais Val de Loing et Commune de Charny Orée de Puisaye). Elles se sont regroupées pour réaliser un groupement de commandes sur les repères de crues dans le cadre du PAPI d'intention du Loing.

Mais qu'est-ce que précisément un repère de crue ?

Les repères de crues sont des traces pérennes gravées dans les murs en pierre ou peintes, permettant de garder la mémoire des niveaux d'eau atteints lors d'inondations historiques. Il peut également s'agir de plaques métalliques ou de macarons scellés dans les murs, de carreaux en émail, etc. Le repère mentionne généralement la date de l'inondation considérée. En outre, on considère comme repère également des laisses de crue c'est-à-dire des marques laissées par une inondation qui peut faire l'objet d'une formalisation ultérieure.

Pourquoi une plateforme nationale des repères de crue ? (figure 4)

Au regard de l'importance des repères de crues dans la gestion du risque, une plateforme nationale collaborative des sites et des repères de crue a été instaurée après 2003. Cette base contient près de 55 000 sites et repères et est mise à jour quasi quotidiennement. Concernant le bassin du Loing, les 184 repères de crue recensés dans la base nationale sont essentiellement liés à la crue 2016 et les communes en bordure du Loing ou de l'Ouanne. Quelques-uns sont également relatifs à la crue de janvier 1910 ou à des événements plus anciens (XVIII et XIX^{ème} siècles). L'enrichissement de la base nationale concernant le bassin du Loing est un enjeu majeur pour les communes comme pour les particuliers.


 20 Janvier 1910		Altitude calculée de l'eau : non déterminé
Nature de l'inondation :		
GÉNÉRAL Code : SmylPru-Mtgis-011910 Date de mise à jour : 31/07/2018 Auteur : SPC SMYL		MARQUE Texte : crue du 20 janvier 1910 Visibilité : Oui Etat du repère : Bon
		SOURCE DE REPÉRAGE : SPC SEINE MOYENNE - YONNE - LOING - 01/11/2010 Type de repérage : Autre Organisme : SPC Seine moyenne - Yonne - Loing
		ESTIMATION - 24/07/2017 Méthode : Autre Commentaires sur le nivellement : Ordre de grandeur : +1m par rapport au trottoir Référence nivelée : Marque d'inondation

Figure 4 : fiche du repère de la crue de 1910 sur le site de l'école de musique de Montargis (source SPC SMYL)

Commune : MONTARGIS		Rivière Le Puisieux
Ecole de musique de Montargis rue Gambetta, face à l'hôtel de ville		
Commentaires : Entre Loing et Puisieux		1 Repère(s) sur le site
GÉNÉRAL Unité de gestion : Seine moyenne-Yonne-Loing Code : SmylPru-Mtgis-02 Date de mise à jour : 19/06/2019 Auteur : SPC SMYL		SUPPORT Accès site : Oui Propriété site : Publique
		
GÉOLOCALISATION Coordonnées WGS84 : X: 2.7317032 / Y: 47.9977050 Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 679989.71 / Y: 6766402.66 Code Hydro: F4210600 Rive de référence: Droite		

Figure 5 : Fiche du site de l'école de musique à Montargis (source SPC SMYL)

Comment participer à l'enrichissement de la base nationale ? (figure 5)

Cette base est ouverte à tous. Il a lieu de s'inscrire dans un premier temps comme futur utilisateur de la base. A la suite de quoi, il peut être créé « un site » (des lieux décrits et positionnés géographiquement sur lesquels se trouvent un ou plusieurs repères de crues) ou des « repères », rattachés à un site. Lors d'une contribution, il est possible de créer successivement un site puis un repère sur ce site, ou de rattacher un repère à un site existant. Pour les sites, les informations requises sont l'indication du lieu, ses coordonnées géographiques ou positionnement sur la carte du site, une photographie du site et tout autre information descriptive. Concernant les repères, outre le site de rattachement, il est demandé de fournir la date de l'événement d'inondation, a minima l'année, la nature du repère, la photographie du repère (recommandé), le nivellement relatif (hauteur au niveau du sol) ou absolu (altitude NGF par rapport au niveau de la mer). Un système de validation par expert est en place.

¹ <https://www.reperecrues.developpement-durable.gouv.fr/>

En quoi participent-ils à la résilience des territoires face au risque d'inondation ?

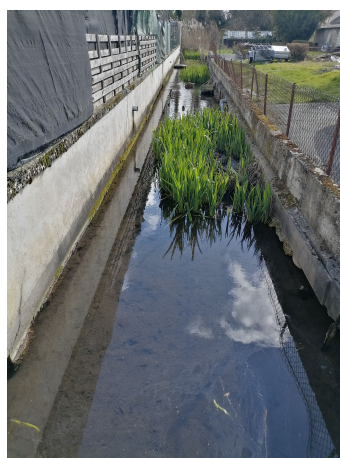
Outre les études techniques, les repères de crue sont essentiels pour la mémoire des inondations passées et contribuent très favorablement à la culture du risque. D'autant que les mouvements de population de plus en plus fréquents rendent nécessaire la formalisation de cette mémoire. Rappelons qu'au regard de leur importance, leur destruction, détérioration ou déplacement est puni par la loi.

Focus sur une opération d'étude : Le diagnostic du Ru du Bignon

Petit affluent du Loing en rive gauche, le Ru du Bignon est un cours d'eau urbain de Seine et Marne traversant les communes de Nemours et de Saint-Pierre-les-Nemours. Son parcours a fait l'objet de nombreux aménagements et remaniements au fil du temps, notamment en lien avec la construction du Canal du Loing dans les années 1720, mais aussi consécutivement à l'urbanisation importante de ce secteur depuis les années 1940.

En conséquence de ces aménagements, de nombreuses problématiques ont vu le jour telles que des inondations, des dysfonctionnements de réseaux d'eaux pluviales, des envasements du cours d'eau. En réponse aux demandes des riverains et des élus, l'EPAGE a souhaité étudier ce secteur en réalisant un diagnostic complet du Ru pour identifier l'ensemble des problématiques et des dysfonctionnements de ce dernier.

Pour ce faire, un étudiant préparant un Master 2 Géographie, parcours Dynamique des milieux et risques Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a été recruté par l'EPAGE du bassin du Loing pour réaliser un diagnostic du Ru du Bignon d'une durée de 5 mois, de début février à fin juin 2022.



Ce travail a permis d'identifier l'ensemble des dysfonctionnements et de mettre en avant des solutions d'aménagement pour restaurer certaines fonctionnalités de ce cours d'eau.

Les propositions d'actions issues du diagnostic concernent les trois tronçons du Ru. L'objectif général est de restaurer un bon fonctionnement hydromorphologique de la rivière en réimplantant des banquettes minérales, en retalutant les berges afin de resserrer le lit mineur et permettre un meilleur transit sédimentaire et donc réduire la sédimentation trop importante sur certains tronçons.

Les solutions proposées permettent également d'améliorer la biodiversité par l'implantation d'une zone humide en ville ayant pour rôle de tamponner les flux des réseaux pluviaux.

Ce travail a été présenté aux deux communes concernées en mairie de Nemours le 05 septembre 2022.

L'EPAGE du Bassin du Loing
25 rue Jean Jaurès
45200 Montargis

Tél : 02 38 28 55 11

**Pour plus d'information
rendez-vous sur notre site
internet**

www.epageloing.fr

ou flashez le QR code



**Vous pouvez également
visiter nos pages :**



©Tous droits réservés
Sépia Conseils
design : montremoi.ch